

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 01206

Numéro SIREN : 450 143 722

Nom ou dénomination : 6 NERGY

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/020374

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	236 418.39		236 418.39	333 604.60	97 186.21	29.13
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	236 418.39		236 418.39	333 604.60	97 186.21	29.13
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
Comptes de Régularisation	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	531 264.74		531 264.74	261 563.30	269 701.44	103.11
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	531 264.74		531 264.74	261 563.30	269 701.44	103.11
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	767 683.13		767 683.13	595 167.90	172 515.23	28.99

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2022	12	Exercice N-1 31/03/2021	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 46 790)	46 790.00		55 760.00		8 970.00	16.09
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			49 924.48		49 924.48	100.00
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	5 400.00		5 400.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	183 222.05		368 700.45		185 478.40	50.31
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	528 751.60		72 239.21		456 512.39	631.95
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	764 163.65		552 024.14		212 139.51	38.43
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	0.28		40 432.28		40 432.00	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 100.00		2 400.00		700.00	29.17
	Dettes fiscales et sociales	419.20		311.48		107.72	34.58
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	3 519.48		43 143.76		39 624.28	91.84
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	767 683.13		595 167.90		172 515.23	28.99

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 519.48 43 143.76

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			8 129.64	5 330.24	2 799.40	52.52	
Impôts, taxes et versements assimilés			725.00	713.00	12.00	1.68	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			8 854.64	6 043.24	2 811.40	46.52	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			8 854.64	6 043.24	2 811.40	46.52	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2022	12	31/03/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	78 282.45		78 282.45			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	78 282.45		78 282.45			
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	78 282.45		78 282.45			
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	69 427.81		72 239.21		2 811.40	3.89
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	556 510.00				556 510.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	556 510.00				556 510.00	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	97 186.21				97 186.21	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	97 186.21				97 186.21	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	459 323.79				459 323.79	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	634 792.45		78 282.45		556 510.00	710.90
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	106 040.85		6 043.24		99 997.61	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	528 751.60		72 239.21		456 512.39	631.95

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

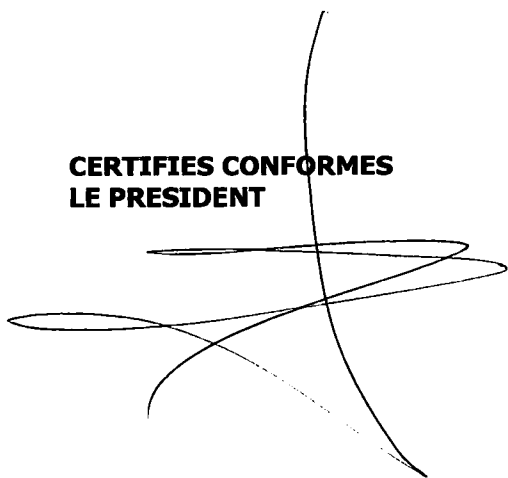
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

6 NERGY
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 6 Rue de l'Europe, 38640 CLAIX
450 143 722 RCS GRENOBLE

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE AU 31 MARS 2022

CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke, positioned to the right of the text 'CERTIFIES CONFORMES LE PRESIDENT'.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 767 683.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 528 751.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement. Les états financiers de l'entité ont ainsi été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

Malgré le caractère inédit et les nombreuses incertitudes existantes, notamment sur la durée de la crise, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Par ailleurs, l'événement COVID n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Face au contexte de guerre en Ukraine et les sanctions internationales visant la Russie, l'exposition de la société ou de ses filiales reste limitée aux coûts de l'énergie et des matières premières. La société et ses filiales n'ont pas d'activité commerciale en Ukraine ou en Russie.

Evènement de l'exercice : en septembre 2021, rachat par ESPACE 4 d'une partie de ses propres actions : soit 290 actions pour 556 510 euros. A l'issue, 6NERGY possède 5.01 % de la SAS ESPACE 4

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	333 605		
TOTAL	333 605		
TOTAL GENERAL	333 605		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		97 186	236 418	236 418
TOTAL		97 186	236 418	236 418
TOTAL GENERAL		97 186	236 418	236 418

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 100	3 100		
Groupe et associés	419	419		
TOTAL	3 519	3 519		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	5 576	77	974	4 679

L'assemblée des actionnaires réunis en assemblée générale le 28 septembre 2018 ont décidé une démultiplication par 10 du nombre des actions et la division corrélative par 10 du montant nominal des actions.

La société est depuis à capital variable.

Sur cet exercice annulation nette de 897 actions impactant les réserves pour 259 K€.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 100
Total	3 100

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 6 NERGY
38640 CLAIX

Page 8

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentus et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - françaises - Participations non reprises en A	1 000 000	16 861 922	5,01	236 418	236 418			34 988 537	2 977 985	78 282	



**EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SAS 6 NERGY

6 rue de l'Europe
38640 CLAIX

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- 31 mars 2022 -**



EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SAS 6 NERGY

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

A l'assemblée générale de la société 6 NERGY,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 6 NERGY relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice – Evénement de l'exercice » concernant le rachat d'une partie de ses propres actions par notre filiale.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La ligne « Autres participations » apparaît à l'actif du bilan pour un montant net de 236 418 euros. L'annexe précise dans le paragraphe « Titres immobilisés », les méthodes d'évaluation et de dépréciation de ces titres. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire et rechercher les éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des titres de participation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues aux l'articles D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Grenoble, le 28 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

B2A



Gilles BOURGUIGNON

SAS 6 NERGY

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31/03/2022

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	236 418.39		236 418.39	333 604.60	97 186.21	29.13
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	236 418.39		236 418.39	333 604.60	97 186.21	29.13
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
Comptes de Régularisation	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	531 264.74		531 264.74	261 563.30	269 701.44	103.11
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	531 264.74		531 264.74	261 563.30	269 701.44	103.11
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	767 683.13		767 683.13	595 167.90	172 515.23	28.99

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2022 12	Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 46 790)	46 790.00	55 760.00	8 970.00	16.09
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		49 924.48	49 924.48	100.00
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 400.00	5 400.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	183 222.05	368 700.45	185 478.40	50.31
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	528 751.60	72 239.21	456 512.39	631.95
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	764 163.65	552 024.14	212 139.51	38.43
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	0.28	40 432.28	40 432.00	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 100.00	2 400.00	700.00	29.17
	Dettes fiscales et sociales	419.20	311.48	107.72	34.58
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 519.48	43 143.76	39 624.28	91.84
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	767 683.13	595 167.90	172 515.23	28.99

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 519.48 43 143.76

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			8 129.64	5 330.24	2 799.40	52.52	
Impôts, taxes et versements assimilés			725.00	713.00	12.00	1.68	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			8 854.64	6 043.24	2 811.40	46.52	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			8 854.64	6 043.24	2 811.40	46.52	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2022	12	31/03/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	78 282.45		78 282.45			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	78 282.45		78 282.45			
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	78 282.45		78 282.45			
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	69 427.81		72 239.21		2 811.40	3.89
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	556 510.00				556 510.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	556 510.00				556 510.00	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	97 186.21				97 186.21	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	97 186.21				97 186.21	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	459 323.79				459 323.79	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	634 792.45		78 282.45		556 510.00	710.90
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	106 040.85		6 043.24		99 997.61	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	528 751.60		72 239.21		456 512.39	631.95

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 767 683.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 528 751.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement. Les états financiers de l'entité ont ainsi été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

Malgré le caractère inédit et les nombreuses incertitudes existantes, notamment sur la durée de la crise, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Par ailleurs, l'événement COVID n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Face au contexte de guerre en Ukraine et les sanctions internationales visant la Russie, l'exposition de la société ou de ses filiales reste limitée aux coûts de l'énergie et des matières premières. La société et ses filiales n'ont pas d'activité commerciale en Ukraine ou en Russie.

Evènement de l'exercice : en septembre 2021, rachat par ESPACE 4 d'une partie de ses propres actions : soit 290 actions pour 556 510 euros. A l'issue, 6NERGY possède 5.01 % de la SAS ESPACE 4

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	333 605		
TOTAL	333 605		
TOTAL GENERAL	333 605		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		97 186	236 418	236 418
TOTAL		97 186	236 418	236 418
TOTAL GENERAL		97 186	236 418	236 418

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 100	3 100		
Groupe et associés	419	419		
TOTAL	3 519	3 519		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	5 576	77	974	4 679

L'assemblée des actionnaires réunis en assemblée générale le 28 septembre 2018 ont décidé une démultiplication par 10 du nombre des actions et la division corrélative par 10 du montant nominal des actions.

La société est depuis à capital variable.

Sur cet exercice annulation nette de 897 actions impactant les réserves pour 259 K€.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 100
Total	3 100

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L. 233-15, RCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS G NEMOY
39640 CLAIR

Page: 1

Société A. Participations détenues - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - françaises - Participations non reprises en A	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quotient du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Crédits et avances dus par la société	Crédits dus au dernier exercice	Régularité du dernier exercice	Régularité des comptes de dernier exercice	Observations
				brute	nette						
	1 000 000	16 861 922	5.01	236 418	236 418			34 988 537	2 977 985	78 282	

6 NERGY
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 6 Rue de l'Europe, 38640 CLAIX
450 143 722 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2022
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022
AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 528 751,60 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes, la somme globale de300 000,00 euros
Soit environ 63,67 euros par action

Le solde, soit la somme de228 751,60 euros
En totalité à la réserve facultative

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 10 octobre 2022.

Par ailleurs, après avoir rappelé que l'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2018 avait autorisé le Président, pour une durée maximum de trente-huit (38) mois, à procéder à des attributions gratuites d'actions et qu'une réserve indisponible d'un montant de 5.400 € a été constituée, décide de solder en intégralité ladite réserve et de l'affecter à la réserve facultative.

Dividende par action distribué par l'assemblée générale annuelle au titre des trois exercices précédents			
Exercice	2019	2020	2021
Catégorie d'actions (1)	« O »	« O »	« O »
Revenu BRUT éligible à la réfaction de 40 % (2)	8,00 €	8,50 €	9,00 €
Revenu BRUT non éligible à la réfaction de 40 % (2)	-	-	-
(1) « O » = ordinaires (2) bénéficiaires soumis à l'impôt sur le revenu – article 158-3-2° du CGI			

